# 

# Ensemble 116 Élément ….

Type : Texte radiophonique

2021

# \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

# Accessibilité et efficacité des vaccins de la volaille et des petits ruminants

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

### Notes au radiodiffuseur :

Au Burkina Faso quatre-vingts habitants sur cent vivent en milieu rural et travaillent la terre pour gagner leur vie. En milieu rural, chaque ménage a son petit élevage de volaille et de petits ruminants, composé de quelques têtes de chèvres et de moutons. Mais de plus en plus, de petites fermes modernes d’élevage de poulets de chair et de pondeuses se développent autour des grandes villes. Au total, le Burkina Faso compte plus de vingt-cinq millions de têtes de volaille et de plus de vingt millions de têtes de petits ruminants.

Mais cet élevage de volaille et de petits ruminants connait des problèmes liés aux maladies qui peuvent décimer toute une ferme de volaille ou un troupeau de petits ruminants.

Ce texte radiophonique va permettre de donner la parole à trois acteurs du secteur de l’élevage des poules et de petits ruminants : un technicien de la santé animale qui va parler des maladies de la volaille et des petits ruminants, des vaccins pour lutter contre ces maladies, de leur disponibilité et leur efficacité. Deux agriculteurs vont également intervenir dans cette émission pour parler de leurs expériences en matière de protection de leurs animaux contre ces maladies.

Pour produire une émission similaire sur la santé animale, vous pourriez vous inspirer de ce texte. Si vous décidez de le présenter dans le cadre de votre émission agricole, vous pourriez le faire interpréter par des comédiens et des comédiennes de doublage à la place des personnes interviewées pour les besoins du texte. Dans ce cas, veuillez informer votre auditoire au début de l’émission qu’il s’agit de voix de comédiens et nos celles des véritables participant(e)s.

Si vous souhaitez diffuser des émissions sur la santé animale, notamment les vaccins, entretenez-vous avec des agriculteurs(trices) qui élèvent des animaux, des spécialistes de la santé animale et d’autres parties prenantes de la chaîne de valeur de l’élevage. Vous pourriez leur poser les questions suivantes par exemple :

* Quelles sont les maladies de bétail les plus importantes dans cette région?
* Quelles sont les maladies pour lesquelles des vaccins sont disponibles?
* Comment les agriculteurs(trices) peuvent-ils/elles avoir accès à ces vaccins? Quels sont les détails relatifs aux coûts, la fréquence de l’administration des vaccins, etc.?

Durée estimée du texte radiophonique avec la musique, l’intro et l’extro : 20 minutes

**ANIMATEUR(TRICE) :**  Nous allons parler dans cette émission de maladies des volailles et de petits ruminants. Quelles sont les maladies les plus courantes qui attaquent la volaille et les petits ruminants? Quel est leur impact sur les élevages de volaille et de petits ruminants?

Quels sont les traitements disponibles contre ces maladies et quel est leur efficacité? Ces produits de traitements et les vaccins contre ces maladies sont-ils accessibles aux producteurs moyens?

Pour répondre à toutes ces questions, nous avons avec nous un spécialiste de la santé animale. Le Dr Dominique Ilboudo est vétérinaire, spécialiste de la santé animale au projet d’appui au développement du secteur de l’élevage au Burkina Faso. Le Dr Ilboudo est à Ouagadougou. Nous avons aussi avec nous monsieur Ernest Tibiri. Il est agriculteur à Passakongo, un village situé dans la partie ouest du Burkina Faso, à plus de trois cents kilomètres de Ouagadougou. Nous avons aussi monsieur Zongo qui vit dans la commune de Sabou, à une centaine de kilomètres de Ouagadougou dans le centre-ouest du Burkina Faso. Les deux agriculteurs sont aussi des éleveurs de volaille et de petits ruminants et ont l’habitude de vacciner leurs animaux.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Nous allons commencer avec notre spécialiste de santé animale. Dr Dominique Ilboudo, aujourd’hui le Burkina Faso compte combien de tête de volaille et de petits ruminants?

**DR ILBOUDO** **:** Il faut savoir que nous avons deux types d’aviculture. On a l’aviculture moderne dont les acteurs(trices) sont dans les environs des grandes villes. Elle concerne l’élevage des poules pondeuses et des poulets de chair. Le deuxième type est l’aviculture traditionnelle. C’est l’élevage de la volaille locale, ce sont les poulets, les pintades les dindons et les canards. Cette aviculture concerne la majorité des acteurs(trices). Pour les deux types d’aviculture, nous avons plus de vingt-cinq millions de têtes de volaille. Pour les petits ruminants, les caprins et les bovins, on a environ vingt millions de têtes. Il existe également l’aviculture semi-moderne qui concerne principalement les poules locales, bien que certains élevages semi-moderne élèvent des poules issues d’un croisement entre des races locales et des races importées.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Quelles sont les maladies courantes qui attaquent la volaille?

**DR ILBOUDO** **:**  Il y a de nombreuses maladies aviaires. Mais celles qui ont un impact important sur la volaille sont : la maladie de Newcastle qui est une maladie virale qui attaque toute la volaille de tout âge; on a aussi la variole aviaire et les maladies parasitaires comme les coccidioses.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Quelles sont les maladies courantes qui attaquent les petits ruminants?

**DR ILBOUDO :** Pour les petits ruminants nous avons les maladies infectieuses comme la peste des petits ruminants qui fait l’objet de campagne de vaccination, nous avons aussi d’autres maladies comme le charbon symptomatique et le charbon bactéridien qui attaquent les petits ruminants.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Quel est l’impact de ces maladies sur la volaille et les petits ruminants?

**DR ILBOUDO** **:** Pour ce qui concerne la maladie de Newcastle il faut savoir qu’il est une maladie endémique, c'est-à-dire qu’elle sévit partout dans le pays. Elle est infectieuse, mortelle et touche au moins quatre-vingts pour cent des élevages. Dans une ferme elle peut infecter cent pour cent de la volaille et peut tuer quatre-vingts à quatre-vingt-dix pour cent, voire 100 % si les poulets n’ont pas été vaccinés.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Et chez les petits ruminants?

**DR ILBOUDO :** Pour la peste des petits ruminants c’est pareil. Elle est endémique et peut tuer quatre-vingts pour cent et même cent pour cent du cheptel s’il n’est pas vacciné. La peste des petits ruminants est l’exemple typique d’une maladie infectieuse. Ce qui fait que contre ces deux maladies on organise des campagnes de vaccination.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Quelles sont les mesures prises justement par le gouvernement pour lutter contre ces maladies?

**DR ILBOUDO :** On assure la surveillance de la maladie sur l’ensemble du territoire. Il y a la surveillance passive et la surveillance active. La surveillance passive ce sont les cas rapportés aux services vétérinaires par l’ensemble des acteurs(trices).

**ANIMATEUR(TRICE) :** Comment se fait la surveillance active?

**DR ILBOUDO** **:**  La surveillance active est menée par les agent(e)s des services vétérinaires à travers le laboratoire national d’élevage. Ils font des prélèvements sur des sites précis et de façon périodique et font des analyses pour détecter la présence des germes de la maladie. Cette surveillance permet aux services vétérinaires de détecter de façon précoce les cas de maladie et de riposter.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Comment se fait la riposte?

**DR ILBOUDO :** Cette riposte peut se faire de plusieurs manières selon la nature du germe. Elle peut aller jusqu’aux abattages sanitaires comme à la survenue de la grippe aviaire ou des conseils aux éleveurs(euses) pour contenir la contamination.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Et pour ce qui concerne la volaille?

**DR ILBOUDO** **:** Contre les maladies de la volaille, notamment la maladie de Newcastle et la variole aviaire, il y a des campagnes de vaccination de masse qui sont organisées annuellement pour permettre aux producteurs(trices) de protéger leurs élevages. Il y a une seule campagne de vaccination de masse qui se déroule pendant quatre mois.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Est-ce qu’il y a d’autres séances de vaccination en dehors de la campagne?

**DR ILBOUDO :** Au-delà de la campagne, la vaccination peut se faire à tout moment pendant toute l’année. Habituellement, il n’y a pas de subvention totale pour le vaccin. Les éleveurs contribuent pour la vaccination de leur volaille et animaux. Mais l’année 2020 a été une année spéciale. En réponse à la survenue de la maladie à coronavirus, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures dont la prise en charge totale des coûts de vaccination de la variole aviaire et de la maladie de Newcastle pour la volaille et de la peste des petits ruminants pour les petits ruminants. La vaccination s’est faite gratuitement cette année 2020. Il en a été de même pour la péripneumonie contagieuse des bovins.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Quelle est l’efficacité des vaccins utilisés?

**DR ILBOUDO** **:** L’efficacité des vaccins peut se vérifier en faisant des prélèvements chez des sujets vaccinés trois semaines après la vaccination pour faire des analyses. Mais par manque de moyens, les services vétérinaires ne font pas ces opérations de suivi. Ils font plutôt des sondages d’efficacité des vaccins et cela consiste, six mois après la campagne de vaccination, à faire des prélèvements, sans cibler des sujets vaccinés, et de façon aléatoire dans des troupeaux de petits ruminants pour faire des analyses. Chez la volaille, ces prélèvements doivent être faits bien avant. Il faut dire que l’efficacité du vaccin contre la variole aviaire peut se vérifier juste une semaine après la vaccination par l’apparition de petits boutons sur la partie où le vaccin a été injecté.

Il faut dire que nous ne fabriquons pas les vaccins. Nous les commandons et ils sont enregistrés au sein de l’union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Ils sont certifiés par un organisme panafricain et l’Etat a le monopole de la commande et de la distribution de ces produits de la santé animale contre les maladies dont nous avons parlées. Ce sont des produits qui sont beaucoup utilisés. La vaccination contre ces maladies est obligatoire.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Qui met les vaccins à la disposition des éleveurs(euses)?

**DR ILBOUDO** **:**  C’est l’Etat qui a l’obligation de rendre disponible ces vaccins afin qu’il n’y ait pas de rupture. La distribution va du niveau central à Ouagadougou jusqu’aux communes les plus reculées. Les communes disposent des vaccinateurs villageois qui viennent chercher ces produits. Nous faisons des prélèvements d’échantillons qui sont analysés afin de s’assurer qu’ils sont toujours actifs et de qualité.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Mais est-ce qu’il arrive que des vaccins soient périmés?

**DR ILBOUDO :** Malgré le dispositif et la vigilance observés, il se peut que quelque chose nous échappe. En effet, il y a le matériel du froid qu’il faut assurer à tous les niveaux et avec les coupures du courant on n’est pas à l’abri de la détérioration des vaccins. Les vaccins qui ont l’autorisation de mise sur le marché doivent pouvoir être efficaces à plus de quatre-vingt-dix pour cent.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Y a-t-il une vaccination de rappel?

**DR ILBOUDO** **:** Oui. Il y a deux sortes de vaccin. Il y a des vaccins pour lesquels il faut faire le rappel six mois après le premier passage et d’autres dont le rappel doit se faire un an après. Il y a encore d’autres vaccins pour lesquels le rappel doit intervenir plus tôt.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Pouvez-vous nous donner des exemples?

**DR ILBOUDO** **:** Pour la variole aviaire par exemple, dans un élevage qui n’a jamais connu la maladie, la vaccination de rappel se fait un an après la première vaccination. Mais si le voisinage de l’élevage a été infecté ou si l’élevage lui-même a connu quelques cas de la maladie, le rappel se fait quatre mois après le premier passage.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Et pour le cas des petits ruminants?

**DR ILBOUDO** **:** Pour la peste des petits ruminants, si le vaccin est bon, l’animal est vacciné pour trois ans. Donc, nous disons pour toute sa vie, car ces animaux ne durent pas plus de trois ans avant d’être commercialisés.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Y’a-t-il un traitement curatif?

**DR ILBOUDO** **:** Pour la peste des petits ruminants, il n’y a pas de traitement curatif. Mais si l’animal infecté survit à la maladie, il est immunisé pour toute sa vie. Même chose pour la maladie de Newcastle. Pour la variole aviaire, il y a un traitement, mais difficile. La maladie se manifeste par des boutons tout autour du bec de la volaille. La mortalité n’est pas importante, seulement la maladie fait baisser la production parce que la volaille ne peut pas bien manger. Quand ce sont des poussins, comme ils ne peuvent pas manger, ils vont nourrir de faim.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Avez-vous assez de techniciens pour assurer la surveillance et les campagnes de vaccination?

**DR ILBOUDO :** Ah non!! En termes de personnel technique on n’en a pas assez. Par exemple, on a trois cent cinquante et une communes\* et par commune on a rarement deux agent(e)s qui doivent s’occuper de la vaccination, de la surveillance et bien d’autres activités. Le milieu rural manque de personnel pour accompagner les producteurs(trices).

**ANIMATEUR(TRICE) :** Est-ce que les producteurs(trices) s’intéressent à la vaccination pour protéger leurs élevages?

**DR ILBOUDO** **:** On ne peut pas dire oui parce que selon les chiffres que nous donnons si nous faisons le bilan nous atteignons rarement les cinquante pour cent. Cela traduit le fait que, soit parce que les producteurs(trices) n’ont pas eu l’information ou que les services vétérinaires ne sont pas accessibles.

Il faut noter que la majorité des éleveurs(euses) traditionnels s’intéressent aux services vétérinaires seulement lorsqu’il y a un problème de santé dans leurs élevages. Et très souvent, ils/elles administrent des médicaments vétérinaires achetés de façon informelle dans la rue.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Est-ce que vous puisez dans les connaissances endogènes pour renforcer la médecine moderne?

**DR ILBOUDO** : C’est difficile. Mais nous sommes conscients que la médecine traditionnelle dans ce domaine existe. Il y a des éleveurs(euses) qui arrivent à prévenir les maladies et à soigner leurs animaux avec cette médecine traditionnelle, surtout les pintades. Il y a des connaissances endogènes que des producteurs(trices) utilisent et ils s’en sortent très bien.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Que pense le gouvernement de la façon dont la médecine traditionnelle peut être utilisée pour traiter les animaux?

**DR ILBOUDO :** Ces connaissances traditionnelles ne sont pas partagées par leurs détenteurs(trices) et il y a aussi que le ministère n’a pas encore entamé cette étape d’organiser cette médecine traditionnelle pour que les agent(e)s puissent travailler comme dans la santé humaine. Ce qui fait que les spécialistes de la santé animale évitent de conseiller l’utilisation de cette médecine aux producteurs(trices). Et puis cette médecine est enrobée de mysticisme alors qu’elle peut être scientifique.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Monsieur Georges Zongo est un agriculteur et éleveur d’une soixantaine d’années dans le village de Sabou au centre-ouest du Burkina Faso. Il a l’habitude de vacciner ses poulets et petits ruminants. Il les traite même contre les parasites.

Est-ce que les vaccins que vous utilisez sont efficaces?

**MR ZONGO :** Oui. Ils sont efficaces, maisil faut répéter la vaccination quel que soit le type de vaccin et cela quarante-cinq ou soixante jours après la première vaccination. Après les deux vaccins, j’utilise des décoctions de plante pour renforcer la prévention contre les maladies. Par exemple, les décoctions à base d’écorce de caïlcédrat (*kouka* en langue locale mooré) permettent de prévenir contre la maladie de Newcastle et la diarrhée. Pour déparasiter mes poulets, je pile les graines de papayer, j’ajoute un peu de piment que je mets dans les abreuvoirs. Avec un seul passage du vaccin on n’est jamais sûr de son efficacité. Mais avec les deux passages et les décoctions à base de plantes on peut limiter la mortalité entre vingt et trente pour cent.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Quelles sont les conséquences quand les vaccins ont été mal conservés et du fait qu’il n’y a pas assez de techniciens pour vous encadrer?

**MR ZONGO :** Lorsque des vaccins mal conservés sont utilisés, il n’y a pas d’effet et quand la maladie survient, les poules meurent. Ça fait des pertes pour les éleveurs qui ne font plus confiance à ces vaccins. Voilà pourquoi malgré les campagnes menées par l’Etat à coût réduit et même gratuitement comme cette année, il y a des éleveurs(euses) qui ne s’intéressent pas à vacciner leurs volailles et autres animaux. Pour eux ça ne sert à rien. Et, comme les techniciens sont en nombre insuffisant, l’information et la sensibilisation manquent. La conséquence ce sont nos poules qui meurent chaque année et ce sont des pertes pour les éleveurs(euses).

**ANIMATEUR(TRICE) :** Merci monsieur ZONGO. Nous allons recevoir monsieur Ernest Tibiri. Il a également l’habitude de vacciner ses animaux. Comment vous trouvez ces vaccins?

**Ernest TIBIRI** **:**  Si vous voulez savoir vraiment, avec la volaille on a des difficultés. Même si on vaccine et que la maladie survient, on perd quelques têtes de poulets. Mais pas trop. D’habitude, nous faisons un premier vaccin au mois d’octobre et un deuxième vaccin au mois de janvier.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Vous qui êtes à plus de trois cents kilomètres de la capitale, est-ce que les vaccins et les techniciens vétérinaires vous sont accessibles?

**TIBIRI** **:** Notre commune est très vaste. Il compte près de quarante villages. Les vétérinaires ne sont pas en nombre suffisant donc ils n’arrivent pas à couvrir toute la commune. Sinon les vétérinaires sont disposés à nous accompagner. Quand on les appelle ils viennent nous donner des conseils.

Pour les produits, surtout les vaccins, la difficulté réside dans le manque de matériel de conservation. Vous savez, les vaccins doivent être conservés au froid et cela est difficile en milieu villageois. Mais de plus en plus avec la vulgarisation de l’électricité et surtout les plaques solaires les éleveurs(euses) ont de moins en moins des problèmes.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Mais est-ce que les prix des vaccins sont accessibles?

**TIBIRI** **:** Les prix des produits sont accessibles. Cinquante francs CFA le vaccin. Seulement quand tu as plus de deux cents poulets, c’est difficile pour toi d’avoir des moyens pour tout vacciner. Alors qu’il faut les vacciner tous. Mais, cette année, on a bénéficié de l’aide de l’Etat. Tout était gratuit.

**ANIMATEUR(TRICE) :** Est-ce que vous utilisez également les produits traditionnels à base de plantes pour soigner ou prévenir les maladies des animaux?

**TIBIRI :** Oui, j’utilise des écorces d’arbres pour prévenir ou soigner, mais après les deux vaccins. J’utilise par exemple des écorces des caïlcédrat que je laisse tremper dans les abreuvoirs contre la maladie de Newcastle. Très souvent c’est efficace.

**ANIMATEUR(TRICE) :** C’est la fin de cette émission. Nous avons parlé de la vaccination de la volaille et des petits ruminants, notamment de l’accessibilité et de l’efficacité des vaccins. Nous avons reçu pour répondre à nos questions, le Dr Dominique Ilboudo, spécialiste de la santé animale au projet d’appui au développement du secteur de l’élevage au Burkina Faso. Il y avait aussi Ernest Tibiri et Georges Zongo, agriculteurs et éleveurs. Merci à tous nos invités et à vous tous qui nous avez écouté.

\*La *commune* est une entité administrative qui regroupe plusieurs villages. Elle est gérée

par les collectivités qui élisent un maire tous les cinq ans. L’Etat transfère les ressources

et les compétences nécessaires à leur fonctionnement.

**Remerciements :**

**Rédaction :** Harouna Sana, journaliste radio à la radiodiffusion nationale du Burkina (RTB). Spécialiste des questions du monde rural.

**Révision :** Moussa Nyantudre, spécialiste en élevage, projet ACDI/VOCA-ViMPlus,

Burkina Faso

Interviews:

Dr Dominique Ilboudo spécialiste de la santé animale au projet d’appui au développement du secteur de l’élevage au Burkina Faso.

Monsieur Ernest Tibiri, agriculteur à Passakongo, un village situé dans la partie ouest du Burkina Faso

Monsieur Zongo à Sabou dans le centre-ouest du Burkina Faso.

*La présente nouvelle a été produite pour le projet VIMPlus. VIMPlus fait partie du programme de renforcement de la résilience au Sahel de l’USAID (RISE) qui aide les communautés vulnérables au Burkina Faso et au Niger à se préparer et à gérer efficacement les crises récurrentes et trouver des moyens durables pour sortir de la pauvreté.*